

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°147

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Les bourses prises en étau
- Douche froide des Etats-Unis

Si vous étiez absent cette semaine...

- Un projet de budget sous contraintes
- La dette sans fin
- La consommation résiste malgré tout en France
- Le chiffre d'affaires de l'industrie s'effrite
- L'INSEE y croit encore

Le Coin de la Conjoncture

- Et si les réfugiés étaient une bonne affaire ?
- Mon cher travail

Le Coin des Tendances

- COP 21 : les investissements en faveur de l'environnement

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 2 oct. 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 458	-0,49 %	4 272
Dow Jones	16 472,31	+0,97 %	17 823
Nasdaq	4 707,78	+0,45 %	4 777
Daxx Allemand	9 553,57	-1,40 %	9 805
Footsie	6 129,98	+ 0,34 %	6 566
Stoxx 50	2 977,99	-0,53 %	3 146
Nikkei	17 785	-0,87 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 29 sept.)	0,9170	0,9100 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (2 oct.)	0,520	0,651 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (2 oct. sept.)	1,998	2,176 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (2 oct.)	1,1216	+0,16 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (2 oct.)	1 122,50	-1,05 %	1 199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (2 oct. à 21H30)	48,220	-0,25 %	57,54

Les bourses prises en étau

Les bourses ont fait du surplace, la semaine dernière, tout en sur-réagissant aux mauvaises nouvelles qu'elles proviennent d'Europe ou des Etats-Unis. La bourse allemande éprouve toujours les pires difficultés à surmonter le « diesel-gate ». L'Allemagne pourrait, à ce sujet, perdre jusqu'à un point de croissance (étude AXA). Wall Street a accusé le coup après l'annonce des mauvais résultats de l'emploi américain mais a rebondi avec les rumeurs de report de la hausse des taux et avec la baisse du dollar qui a contribué à faire remonter les cours de l'énergie.

Douche froide des Etats-Unis

Les investisseurs ont été refroidis par la publication des statistiques du marché de l'emploi américain au mois de septembre. Les créations d'emploi hors agriculture n'ont atteint que 142 000 en septembre quand le consensus en pronostiquait plus de 200 000. Les chiffres de juillet et d'août ont été, par ailleurs, révisés en forte baisse. De ce fait, le chiffre cumulé des deux derniers mois est le plus faible enregistré depuis plus d'un an. Ces résultats pourraient traduire un ralentissement de l'économie américaine qui doit faire face à l'appréciation de la monnaie et qui est plus fortement impactée que prévu par la chute des cours du pétrole.

Le secteur manufacturier américain a ainsi supprimé 9 000 postes en septembre après 18 000 en août. Celui des mines et de l'énergie a enregistré une perte de 10 000 emplois au mois de septembre qui a été le neuvième mois consécutif de baisse des effectifs.

Si le taux de chômage demeure à 5,1 %, 350 000 personnes sont sorties de la population active le mois dernier. Le taux de participation à la population active, qui mesure la proportion de personnes en âge de travailler occupant ou recherchant activement un emploi, est ainsi tombé à 62,4 %, son plus bas niveau depuis 1977.

Le salaire horaire moyen a, par ailleurs, baissé d'un cent à 25,09 dollars ramenant la hausse sur un an est ramenée à 2,2 %.

Le débat sur un nouveau report de la hausse des taux par la FED a toutes les chances de se reposer. Certains prédisent que l'augmentation pourrait être différée à 2016.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Un projet de budget sous contraintes

Le Gouvernement français a présenté, le 30 septembre dernier, en Conseil des Ministre, le projet de loi de finances pour 2016 ; pas de révolution si ce n'est la confirmation de quelques promesses faites durant l'été, en particulier, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

Ce projet de loi de finances sera le dernier à être complètement exécuté avant l'élection présidentielle de 2017. Il ne déroge pas aux précédents avec un déficit de 72 milliards d'euros. Depuis le dernier excédent budgétaire, la France a accumulé 41 budgets successifs en déficit.

Les hypothèses économiques optimistes mais pas irréalistes

Le Gouvernement a retenu des hypothèses optimistes au regard des résultats des derniers mois. Le taux de croissance prévu pour 2016 est de 1,5 % ce qui le place dans le haut de la fourchette des prévisions des différents instituts économiques. Par ailleurs, le Gouvernement retient pour 2016 un taux d'inflation de 1 % contre 0,1 % en 2015.

La consommation devrait, selon Bercy, progresser un peu moins vite en 2016 que cette année, 1,7 % contre 1,8 %. En revanche, une nette reprise de l'investissement est attendue par les pouvoirs publics avec une hausse de 4,9 %. Ils prévoient, en revanche, une moindre croissance des exportations et des importations.

La marche de réduction du déficit est élevée

Le déficit budgétaire serait ramené de 3,8 à 3,3 % du PIB ce qui constitue une marche importante à franchir. En effet, ces dernières années, les réductions d'une année sur l'autre ont porté de 0,1 à 0,3 point.

Evolution du déficit

	% du PIB
2013	4,2 %
2014	3,9 %
2015	3,8 %
2016	3,3 %

Les dépenses publiques seraient en baisse passant de 55,8 à 55,1 % du PIB quand les prélèvements obligatoires reculeraient de 44,6 à 44,5 % du PIB.

Le Gouvernement prévoit une dette publique en légère augmentation passant de 96,3 à 96,6 % du PIB de 2015 à 2016 mais, selon l'INSEE, elle a déjà dépassé 97,2 % du PIB au 30 juin 2015.

Les dépenses nettes du budget de l'Etat s'élèveront, en 2016, à 374,8 milliards d'euros contre 367,6 milliards d'euros dans la loi de finances pour 2015. Les recettes seraient de 301,7 milliards d'euros. Le solde budgétaire serait, dans ces conditions, de 72 milliards d'euros contre 73 milliards d'euros en 2015. Le déficit représente ainsi 23 % des recettes ou 20 % des dépenses.

L'impôt sur le revenu devrait rapporter 72,3 milliards d'euros, l'impôt sur les sociétés 32,9 milliards d'euros et la taxe sur la valeur ajoutée 144,7 milliards d'euros. La taxe sur les produits énergétiques devrait, de son côté, s'élever à 15,6 milliards d'euros.

Le Gouvernement bénéficie à plein de la baisse des taux d'intérêt qui permet de maintenir le service de la dette à 44,5 milliards d'euros soit le même montant qu'en 2015. Les dépenses de pension de l'Etat restent stables à 46,1 milliards d'euros.

Plusieurs missions de l'Etat enregistrent des baisses de crédits : l'agriculture, l'aide publique au développement, les anciens combattants, l'écologie, l'égalité des territoires et le logement, la recherche et l'enseignement supérieur et le travail. Les missions suivantes bénéficient, en revanche, d'une augmentation de leurs crédits : la défense, la culture, l'enseignement secondaire et la sécurité.

Le nombre d'emplois d'Etat augmentera de 8 304 en 2016 contre une baisse de 1 177 en 2015. L'éducation nationale, la défense et la justice bénéficient de la création de nouveaux postes de fonctionnaires.

Le projet de loi comprend de nombreuses mesures déjà annoncées dont l'allègement de l'impôt sur le revenu de 2 milliards d'euros. L'allègement de l'impôt sur le revenu passe par la revalorisation de la décote. Sa limite d'application (exprimée en impôt avant décote) est portée de 1 135 à 1 553 euros pour les célibataires et de 1870 à 2 560 euros pour les couples. Le gain moyen par foyer est évalué par Bercy à 252 euros. Le Gouvernement a prévu d'actualiser le barème de l'impôt de 0,1 % soit le taux d'inflation prévu pour 2015. Le Gouvernement entend également généraliser la déclaration en ligne et instituer la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu qui interviendrait en 2018.

Le projet de loi de finances intègre plusieurs mesures en faveur des PME qui avaient été annoncées dans le cadre du pacte de responsabilité en 2014

La dette sans fin

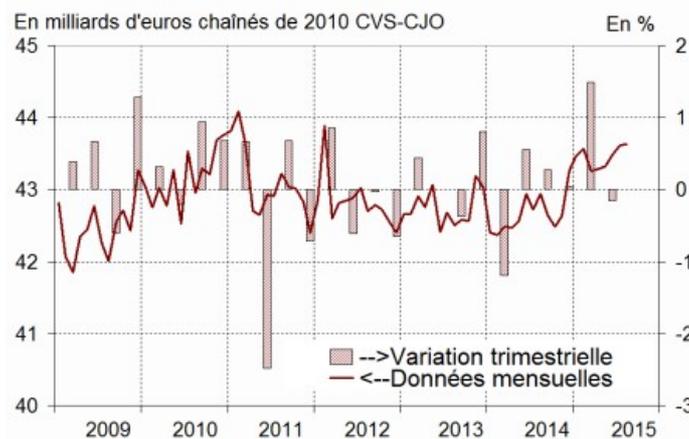
Selon l'INSEE, à la fin du deuxième trimestre 2015, la dette publique française au sens de Maastricht s'établit à 2 105,4 milliards d'euros en hausse de 16,0 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle augmente de 0,2 point par rapport au premier trimestre 2015, à 97,6 %. La contribution de l'Etat à la dette s'accroît de 25,4 milliards d'euros au deuxième trimestre 2015. La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette se replie légèrement. La contribution des administrations publiques locales à la dette diminue également avec un recul de 1,2 milliard d'euros.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB



La consommation résiste malgré tout en France

Selon l'INSEE, les dépenses de consommation des ménages en biens ont augmenté de 0,3 % en juillet après une hausse de 0,4 % en juin. En août, elles sont, en revanche, restées stables. En juillet, la consommation a été tirée par les dépenses d'énergie (+1,5 %), d'habillement (+2,0 %) et d'équipement du logement (+2,1 %) ; cependant les achats d'automobiles reculent (-1,3 %). La consommation mesurée sur les trois derniers mois progresse de 0,7 % par rapport aux trois mois précédents. D'août 2014 à août 2015, la hausse est néanmoins de 2,2 %. Le rythme de croissance reste donc positif et en phase avec une croissance autour de 1 % pour 2015. Néanmoins, l'évolution en tôle ondulée démontre que la reprise demeure fragile voire incertaine.



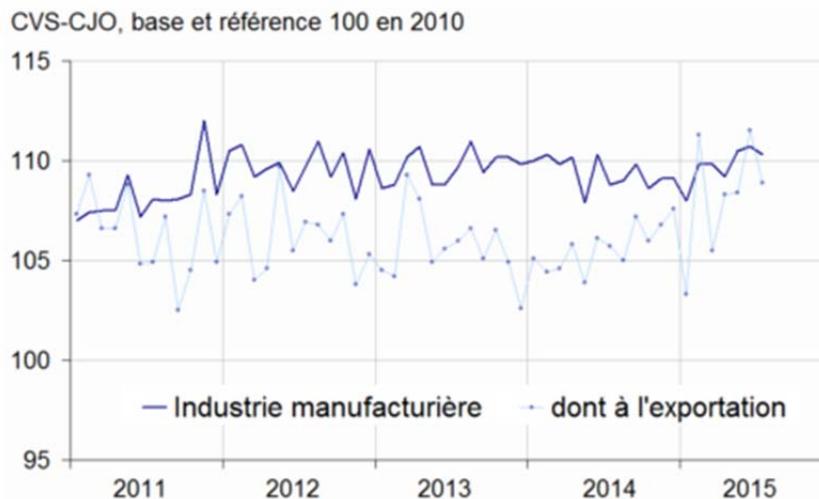
Le chiffre d'affaires de l'industrie s'effrite

Selon l'INSEE, l'industrie française n'a pas connu un beau mois de juillet. En effet, le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie manufacturière a baissé de 0,4 % après une légère hausse en juin de +0,2 %. Ce recul est imputable en grande partie aux exportations qui reculent de 2,3 %. Pour l'ensemble de l'industrie, le chiffre d'affaires se replie également de 0,5 % après deux mois de hausse.

Au cours des trois derniers mois, le chiffre d'affaires progresse dans l'industrie manufacturière (+0,8 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (+0,9 %).

Le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière progresse de 1,4 % sur les trois derniers mois par rapport aux trois mêmes mois de l'année précédente. Sur cette période, le chiffre d'affaires croît très fortement dans les matériels de transport (+10,0 %). Il est également en hausse, mais bien moindre, dans les autres industries (+0,7 %) et dans les équipements électriques, électroniques, informatiques et machines (+1,7 %). À l'inverse, il chute dans la cokéfaction et le raffinage (-14,0 %). Il est quasi stable dans les industries agricoles et alimentaires (+0,1 %).

Le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière



Source : Insee

Mais l'INSEE croit toujours à la reprise

Dans sa note de conjoncture, l'INSEE reste optimiste tout en admettant que la croissance de l'économie française s'effectue par à-coups

Selon l'organisme statistique français, la croissance atteindrait +1,1 % en moyenne en 2015 contre 0,2 % en 2014. Pour le second semestre 2015, la croissance évoluerait au même rythme qu'au cours du premier. Le taux pourrait être de +0,2 % au troisième trimestre puis +0,4 % au quatrième trimestre. Comme l'an dernier, le PIB augmenterait donc moins en France qu'en moyenne dans la zone euro (+1,6 % après +0,9 %). Le point noir reste toujours l'investissement surtout dans le secteur de

la construction. L'INSEE table sur des créations d'emploi dans le secteur marchand avec à la clef une stabilisation du chômage d'ici la fin de l'année. Le taux de chômage se stabiliserait à 10,3 %. 25 000 créations de postes sont attendues au deuxième semestre. Au total, il y aurait 41 000 créations de postes en 2015 contre une destruction de 63 000 en 2014. Comme en 2014, l'emploi dans le secteur non marchand serait, cette année, en hausse (+55 000), en grande partie du fait des contrats aidés (+35 000). Au total, l'emploi progresserait de 116 000 postes en 2015 (après +24 000 en 2014).

L'inflation à fin décembre ne devrait pas dépasser 0,3 %. Néanmoins, l'inflation sous-jacente (inflation hors aléas conjoncturels) est en augmentation du fait de la dépréciation de l'euro qui renchérit le coût des importations. Elle pourrait atteindre 0,7 % en fin d'année.

Pour l'INSEE, le pouvoir d'achat et la consommation retrouvent du dynamisme en 2015 et sont au plus haut depuis 2007. Les salaires nominaux augmenteraient en 2015 sur le même rythme qu'en 2014 (+1,6 %). En 2015, le pouvoir d'achat du revenu des ménages augmenterait de +1,7 % après +1,1 % en 2014 et -0,1 % en 2013. C'est la plus forte hausse enregistrée depuis 2007. Après la forte hausse du premier trimestre (+0,9 %), la consommation des ménages a stagné au deuxième trimestre. Portée par les gains de pouvoir d'achat, elle devrait augmenter de 0,4 % par trimestre sur le second semestre. Sur l'ensemble de l'année, la consommation des ménages progresserait de 1,6 % après 0,6 % en 2014. Le taux d'épargne devrait rester, de son côté, stable autour de 15,2 %.

La construction de logements continuerait de peser sur la croissance mais l'investissement des entreprises pourrait être enfin en hausse. Les ventes de logements neufs augmentent depuis la fin de l'année 2014. Le nombre de permis de construire, qui a touché un point bas début 2015, se redresse depuis lors, notamment pour les logements individuels. Compte tenu des délais de production dans le secteur, l'investissement des ménages devrait encore reculer au second semestre mais la baisse s'atténuerait (-1,0 % puis -0,6 %, après -1,5 % au deuxième trimestre).

Le taux de marge des entreprises s'est nettement amélioré en début d'année grâce au CICE, au Pacte de responsabilité ainsi qu'à la baisse du cours du pétrole et des taux d'intérêt. Après une légère hausse au deuxième trimestre (+0,3 %), l'investissement des entreprises accélérerait modérément au second semestre (+0,5 % puis +0,6 %). Sur un an, il augmenterait de 2,1 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

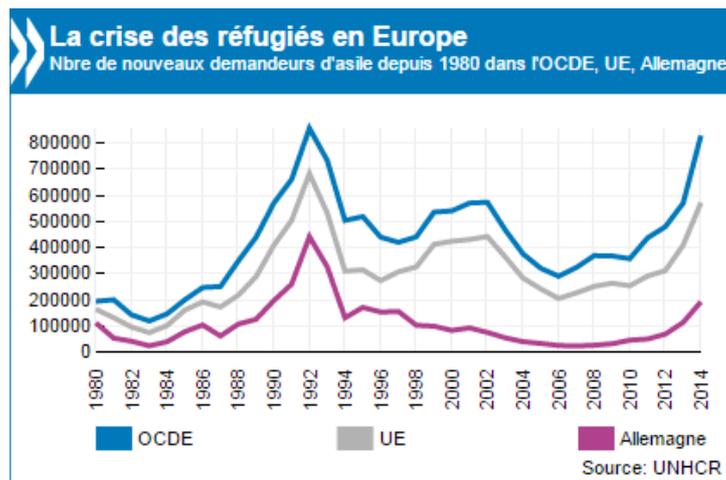
Et si les réfugiés étaient une bonne affaire ?

L'Allemagne a pris la décision d'accueillir un grand nombre d'immigrés en provenance de Syrie ou d'Irak. Ce choix répond à des motifs tout à la fois humanitaires et économiques. Le pragmatisme allemand est, en la matière, complet. Les réfugiés en provenance de Syrie sont plutôt jeunes et bien formés. Ils permettent, à moindre de frais, de compenser le vieillissement de la population et d'enrayer la chute du nombre des actifs.

L'Allemagne a ainsi enregistré en 2014 - avant l'afflux de ces derniers mois - un solde migratoire positif de 550.000 personnes. Il fallait remonter à 1992 pour retrouver des chiffres comparables. A l'époque, la chute du communisme avait contribué à d'importants flux migratoires au sein de l'Europe.

Selon l'Office des statistiques allemand (Destatis), 1,5 million de personnes sont venues s'installer, en 2014, dans le pays et 914.000 l'ont quitté. Plus de 55 % des arrivants venaient de l'Union européenne. Désormais 20 % de la population allemande a des origines étrangères. L'Allemagne est ainsi devenue la deuxième terre d'immigration derrière les États-Unis. Si dans ce dernier pays, le nombre d'entrées diminue, il progresse fortement en Allemagne.

Jusqu'à l'arrivée des réfugiés de Syrie, les immigrants provenaient essentiellement des pays de l'Est. En 2013, les Polonais représentaient 17 % des entrées d'étrangers soit trois fois plus que les Italiens ou les Grecs. Le nombre de réfugiés étaient, en 2014, de 202.000, dont 173.000 avaient fait leur première demande. Pour 2015, le gouvernement allemand attend jusqu'à 800.000 demandeurs d'asile (toutes catégories confondues). Sur le seul deuxième trimestre 2015 et pour les seuls primo-demandeurs d'asile, 80 900 dossiers ont été enregistrés en Allemagne (38 % du total de l'Union européenne). Arrivent ensuite pour les primo-demandes la Hongrie (32 700 soit 15 % du total), l'Autriche (17 400 soit 8 %), l'Italie (14 900 soit 7 %) et la France (14 700 soit 7 %). Sur les six premiers mois de l'année, l'Allemagne a enregistré 154 055 demandes d'Asile contre 29 460 pour la France et 65 485 pour la Hongrie. Au deuxième trimestre, les Syriens représentaient 21 % des demandes d'Asile, les Afghans 13 %, les Albanais 8 % et les Irakiens 7 %. L'Allemagne accueille essentiellement des Syriens, des Albanais et des Kosovars quand la France reçoit des Kosovars, des ressortissants de la République démocratique du Congo et des Soudanais.



Pour l'Allemagne, l'accueil des réfugiés syriens peut être un pari gagnant. En effet, cet apport de population permet de compenser la diminution naturelle de la population active. Du fait des tensions sur le marché du travail, l'arrivée de ces actifs freine la hausse des salaires et donc des prix. Par ailleurs, ces réfugiés doivent au plus vite se rééquiper. Ils contribuent donc à la reprise de la consommation. L'Allemagne étant en excédents budgétaires, les dépenses publiques occasionnées par l'arrivée des réfugiés sont supportables d'autant plus que les taux d'intérêt sont faibles. Le bilan purement économique est très favorable. L'Allemagne renforce ainsi son potentiel économique

Mon cher travail

En 2012, en France métropolitaine, un salarié coûte en moyenne 51 839 euros par an à son employeur dans les entreprises de dix salariés ou plus.

Rapporté au nombre d'heures effectivement travaillées, le coût du travail est légèrement inférieur à 34 euros de l'heure. Il est le plus élevé dans la production-distribution d'électricité et de gaz et dans les activités financières et d'assurance, où la proportion de cadres est forte. Le coût horaire est le plus faible dans l'hébergement-restauration, qui emploie une main-d'œuvre peu qualifiée et bénéficie donc davantage des allègements de cotisations sur les bas salaires. Le coût horaire moyen d'un salarié peut dépasser 50 euros dans la production-distribution d'électricité et de gaz ainsi que dans les activités financières et d'assurance. Il est également élevé, autour de 45 euros, dans l'information-communication et les activités scientifiques et techniques. Il est le plus faible dans l'hébergement-restauration, les services administratifs et de soutien et le commerce, où il varie de 22,5 à 29,3 euros. Dans les autres secteurs de l'industrie et des services principalement marchands, dont l'industrie manufacturière, il est compris entre 30 et 40 euros. Dans les services principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale), il s'échelonne entre 29,3 euros dans la santé et l'action sociale et 39,1 euros dans l'enseignement. L'essentiel du coût provient des salaires et traitements bruts (65 %) et des cotisations sociales patronales (31 %).

Dans les établissements dépendant d'entreprises employant de 10 à 49 salariés, le coût horaire moyen est de 27,6 euros. Il est plus élevé de 12 % dans les entreprises de 50 à 249 salariés, de 25 % dans celles de 250 à 999 salariés et de 36 % dans celles de 1000 salariés ou plus (37,5 euros). En effet, certaines obligations légales ne concernent que les entreprises d'au moins 50 salariés, comme la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ou le versement d'une contribution au comité d'entreprise. Par ailleurs, plus l'entreprise est grande, plus elle est susceptible de proposer à ses salariés des compléments de rémunération (intéressement, abondement à des plans d'épargne entreprise...), des avantages en nature, une couverture complémentaire santé ou un dispositif de retraite facultatif. Ces compléments peuvent représenter une part significative du coût.

Dans l'industrie, où le coût horaire moyen dans les entreprises de 1 000 salariés ou plus est 1,7 fois supérieur à celui des entreprises de 10 à 49 salariés. Dans les services principalement marchands, ce rapport est de 1,3 en moyenne, mais atteint 1,7 dans les transports et l'entreposage ; il est le plus faible dans la finance et l'assurance, l'immobilier, les services administratifs et de soutien et le commerce (de 1,0 à 1,1). Dans les services principalement non marchands, il est de 1,5 en moyenne.

Entre 2008 et 2012, le coût horaire dans les entreprises de 10 salariés ou plus de l'industrie et des services principalement marchands a augmenté à un rythme annuel de 2,3 % par an en euros courants, alors que l'évolution générale des prix était de 1,7 % en moyenne. La progression annuelle a été légèrement plus rapide dans l'industrie (+ 2,4 %) que dans les services principalement marchands (+ 2,3 %), et plus lente dans la construction (+ 2,0 %). À titre de comparaison, sur la période 1996-2008, le coût horaire avait cru à un rythme annuel de 3,4 % en euros courants dans le secteur principalement marchand, avec une inflation annuelle moyenne de 1,6 %.

Cette hausse du coût horaire entre 2008 et 2012 (+ 9,4 % au total) provient essentiellement de celle des rémunérations brutes (contribution de + 5,2 points) et des cotisations sociales (+ 4,5 points), alors que les impôts sur les salaires et les frais de formation professionnelle ont diminué (respectivement – 0,3 et – 0,1 point). Entre 2008 et 2012, les cotisations sociales ont augmenté plus vite que les rémunérations brutes. Leur part dans le coût total remonte ainsi de 1,7 point, passant de 28,3 à 30,0 %, alors que celle des rémunérations brutes recule d'un point, dont 0,2 point dû à une baisse relative de l'épargne salariale.

LE COIN DES TENDANCES

COP 21 : les investissements énergétiques en France

La capacité de l'économie mondiale à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C dépendra en grande partie des investissements en infrastructures énergétiques. Ces infrastructures étant généralement exploitées pendant des décennies, elles déterminent les niveaux d'émission sur le long terme. Plus les investissements sont importants, plus nous pouvons espérer que les émissions de CO2 seront maîtrisées.

Entre 2011 et 2013, l'investissement annuel dans les systèmes d'approvisionnement énergétique s'est élevé à 1600 milliards de dollars à l'échelle mondiale soit 2,2 % du PIB. En termes réels, ce montant est deux fois supérieur à celui enregistré au début des années 2000. Une tendance en partie due à l'essor de la demande en énergie dans les pays en développement, et au remplacement d'infrastructures vieillissantes par des équipements avec un rendement énergétique supérieur dans les pays de l'OCDE.

L'investissement dans l'approvisionnement énergétique non fossile a connu une forte croissance : il a été multiplié par quatre depuis 2000, mais les combustibles fossiles accaparent la quasi-totalité des investissements, 82 % de l'investissement total en énergie.

Sans changement de politique, cette situation ne devrait guère évoluer dans les prochaines décennies. En tenant compte des objectifs de réduction des émissions que les pays se sont fixés, l'Agence Internationale de l'Energie estime que les investissements énergétiques mondiaux s'élèveront à 48 000 milliards de dollars sur la période 2014 - 2035, dont 8 000 milliards de dollars pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Ils concerneront en premier lieu l'électricité (combustibles fossiles, nucléaire et renouvelables, soit 16 400 milliards de dollars, transmission et distribution incluses), suivie du pétrole 13 700 milliards de dollars et du gaz 8 800 milliards de dollars sachant que pour plus de la moitié ces investissements seront nécessaires pour maintenir l'approvisionnement énergétique aux niveaux actuels.

Les investissements dans le nucléaire et les renouvelables devraient rapidement augmenter, et la part des investissements en énergies fossiles être abaissée à 76 % d'ici à 2035. Ces investissements ne permettront pas d'inverser la tendance en ce qui concerne les émissions. Elles pourraient ainsi augmenter de 0,7 % en moyenne par an, un rythme plus élevé que l'objectif des Nations Unies sur le climat. La probabilité d'un réchauffement climatique supérieur de 3,4°C, voire de 6°C, serait alors respectivement de 50 % et 10 %.

Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), il faudrait un investissement cumulé de 53 000 milliards de dollars entre 2014 et 2035 afin de limiter le réchauffement climatique à 2°C, soit un surplus de 5000 milliards de dollars par rapport au scénario actuel.

La baisse de la consommation repose en grande partie sur l'accroissement des investissements dans l'efficacité énergétique et la diminution de la part des énergies fossiles.

Il faut sans nul doute avoir une politique structurée afin de gérer les « actifs abandonnés » (stranded assets), c'est-à-dire les équipements les plus polluants qui devront être arrêtés avant leur fin de vie naturelle. L'AIE estime que dans le secteur de l'électricité, 60 % des centrales à charbon installées fermeront avant la fin de leur durée de vie, ce qui représente environ 120 milliards de dollars de coûts irrécupérables, soit 40 % de l'investissement initial. Le cycle de vie de ces actifs pourrait être allongé en équipant, ces derniers, de technologies de capture et de stockage du CO₂.

Plusieurs pays européens ont d'ores et déjà mis en place d'ambitieux programmes de réduction des émissions de carbone en encourageant le déploiement des technologies liées aux énergies renouvelables et en abaissant la consommation grâce à des mesures d'efficacité énergétique. La loi britannique de 2008 sur le changement climatique a fixé des objectifs contraignants afin de réduire les émissions de 34 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990. La « décarbonisation » de la production d'électricité constitue la majeure partie de cette réduction. Parmi les moyens d'action, le Royaume-Uni a notamment mis en place un prix « plancher » pour le carbone qui progressera fortement d'ici à 2030 pour les installations couvertes par le système d'échange de quotas d'émission. En Allemagne, la politique énergétique s'articule autour de la sortie définitive du nucléaire, prévue en 2022, qui s'accompagne d'un vaste plan de développement des énergies renouvelables. Ces énergies, soutenues par des tarifs de rachat généreux, représentent environ 30 % de la production d'électricité. La part du renouvelable devrait atteindre 60 % d'ici à 2050. L'Allemagne table sur une réduction des gaz à effet de serre de 80 % à 95 % d'ici à 2050 par rapport au niveau de 1990. En France, les objectifs sont les suivants : réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 1990) ; diminution de la consommation énergétique de 20 % en 2030 et de 50 % en 2050 ; baisse de la part des énergies fossiles de 30 % ; promotion des renouvelables pour atteindre 32 %, tandis que la part du nucléaire serait ramenée à 50 % contre 75 % actuellement.

Dans tous les pays européens, ces plans sont critiqués en particulier en raison de leurs coûts. En Allemagne, les producteurs d'électricité du fait des problèmes d'approvisionnement en énergie renouvelable, ont recours à des centrales au lignite très polluantes. L'industrie allemande se plaint des surcoûts générés par la politique de transition énergétique.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 5 octobre

Il faudra suivre la publication des **indices PMI des services et PMI « composite »** pour le mois de septembre **de l'Espagne, de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, de la zone euro, du Royaume-Uni et des Etats-Unis**. Les indices PMI seraient stables par rapport à ceux du mois d'août.

Au niveau de la **zone euro**, il faudra également **regarder l'indice de confiance des investisseurs « Sentix »** pour le mois d'octobre et **les résultats des ventes de détail** du mois d'août. L'indice de confiance des investisseurs pourrait être en nette baisse. Les ventes de détail seraient, de leur côté, restées stables.

L'**Eurogroup** se réunit. La Grèce est à l'ordre du jour.

Mardi 6 octobre

En **Europe**, le **Conseil Ecofin** se réunit et le **Président de la BCE** s'exprimera.

Aux **Etats-Unis**, sera publié **le résultat de la balance commerciale** du mois d'août.

Mercredi 7 octobre

Au **Japon**, il faudra suivre **la déclaration de politique monétaire** de la Banque centrale **et la publication de l'indice économique avancé**.

En **Allemagne**, sera publiée **la production industrielle** du mois d'août. Une hausse de 0,3 % est attendue soit moins qu'en juillet (+ 0,7 %).

En **France**, sera connu **le résultat de la balance commerciale** du mois d'août. Le gouvernement fera un point **sur la conjoncture du logement**.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre **la réunion de la BCE** mais il n'y aura pas de déclaration de politique monétaire de prévu.

Au **Royaume-Uni**, sera communiquée **la production industrielle** du mois d'août. Une petite hausse est attendue (néanmoins la production manufacturière serait en baisse).

Au **Japon**, sera publié **le résultat de la balance commerciale** du mois d'août.

Jeudi 8 octobre

Au **Japon**, sera rendue publique l'**enquête mensuelle de conjoncture** de la Banque centrale. Seront également publiés **les indices de confiance des consommateurs et l'enquête « Economy Watchers »** de septembre.

En **Allemagne**, sera connu **le résultat de la balance commerciale** du mois d'août. Les importations et les exportations auraient été en recul de 1,2 %.

En **Grèce**, sera publié **le taux de chômage** du mois de juillet.

Au **Royaume-Uni**, la Banque centrale se réunit avec publication **d'une déclaration de politique monétaire. Aucun changement de taux n'est attendu.**

En **France**, la Banque de France publiera ses **indicateurs conjoncturels pour le 3^{ème} trimestre.**

L'OCDE communiquera **ses indicateurs avancés.**

Vendredi 9 octobre

En **France**, il faudra suivre la **publication de la production industrielle** ainsi que les **résultats du budget** du mois d'août. La production industrielle aurait été en hausse de 0,6 %.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat de la production industrielle du mois d'août.** Elle aurait été en baisse de 0,2 %.

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

Réunion annuelle du FMI et de la Banque Mondiale à Lima



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC